

Seul le texte prononcé fait foi

**Cérémonie de remise du Mérite cantonal
vaudois, Château de Chillon, le 2 avril
1998**

**Intervention de
M. Pascal Broulis
Président du Conseil d'Etat**

Mesdames, Messieurs,

Le 19 mars dernier, l'Assemblée fédérale a nommé au Tribunal fédéral un Valaisan en remplacement de Mme Yersin, démissionnaire.

L'année prochaine il n'y aura donc à Mon-Repos plus qu'un seul juge vaudois, alors qu'il y en avait quatre d'habitude.

Cela est sans doute dû au hasard des nominations, à des concours de circonstances.

Je pense cependant que c'est un signe de plus de la perte d'influence du Canton au niveau fédéral.

Notre image s'est ternie. Et cette image ternie nous l'avons héritée de 15 années de crise.

Cette image d'un Canton qui a perdu confiance en lui subsiste encore. Elle est dépassée.

Aujourd'hui, le Canton a retrouvé confiance dans l'avenir. Il doit l'assumer publiquement.

C'est qu'il a vocation de rayonner. Sa place au sein de la Confédération le lui demande.

Le Canton de Vaud constitue en effet un carrefour dans notre pays. Il y agit comme une courroie de transmission.

C'est un carrefour géographique. C'est un carrefour de voies de communication. C'est une charnière entre régions. Il a vocation de rayonner, sans arrogance.

Ses élus politiques doivent exercer une influence sur les destinées de la Suisse. Que ce soit dans le jeu des relations intercantionales comme sur la scène fédérale. Lorsqu'ils n'y parviennent pas, c'est une défaillance nette et perceptible

On l'a vu il n'y a pas si longtemps.

Le rayonnement du Canton est l'œuvre de l'ensemble des Vaudois. Il est le fruit de leurs efforts. Sa taille comme la modestie de ses ressources naturelles ont obligé ses habitants à de constants efforts. Ils étaient nécessaires pour assurer leur prospérité et l'éclat de leur culture.

Ces efforts ont rencontré le talent, l'esprit visionnaire et l'énergie créatrice de quelques concitoyens remarquables.

Grâce à ces efforts, grâce à cette intelligence, le canton a pu s'adapter aux grands courants qui ont changé la société au cours des deux siècles de son existence.

Pensons à la création du tourisme, à la mise en place des chemins de fers, ou, plus récemment, à de nombreuses reconversions économique... C'est bien cet effort constant de renouvellement et d'anticipation qui procure au canton son rayonnement.

Les signes de ce rayonnement sont multiples.

Le plus visible, c'est l'innovation apportée sans relâche aux savoir-faire et aux produits.

L'attrait du canton en est un autre. Notre population connaît une augmentation tendancielle ponctuée de quelques pics vertigineux. Et cette augmentation a toujours eu l'immigration pour corollaire. Les Vaudois ont appris à vivre cette immigration avec sérénité.

Aujourd'hui, nous nous trouvons au cœur de l'une de ces transformations profondes de la société et de l'économie. Elles sont sources de difficultés, mais elles sont riches en opportunités.

Ces transformations s'accompagnent d'un nouveau défi démographique pour le canton, dont la population comptera 100'000 âmes de plus au terme de la prochaine décennie.

Un autre signe, c'est que la production économique des Vaudois n'a jamais apaisé leur appétit pour la création et la découverte.

La culture, sous toutes ses formes, connaît chez nous sans cesse de nouveaux développements. Sa dynamique est à mettre en relation avec celle des autres activités déjà évoquées. Ces phénomènes sont indissociables.

Lorsque les autorités font valoir les atouts de notre canton, ils les mettent en avant côte à côte. Il n'y a pas un rayonnement économique du canton. Il y a un rayonnement tout court. Il se manifeste au travers de l'économie, de la culture et aussi d'autres aspects.

Plus largement, sa clé réside bien dans l'état d'esprit même de la population. Nous avons une population ouverte et moderne.

Les autorités doivent être acteurs du rayonnement du canton. Il leur appartient de l'entretenir au travers de l'action publique.

Nos mandats politiques nous invitent à mettre en œuvre les mesures favorisant le rayonnement du canton.

On pense au rôle décisif que joue la formation ou encore à la nécessité de mener une politique de promotion économique pertinente. Mais il ne faut pas oublier que chaque prestation publique pend une part aux conditions cadres offertes dans ce canton.

Etre attentif au rayonnement vaudois, c'est aussi savoir reconnaître celles et ceux qui en rendent la flamme et la lumière plus fortes.

L'économie, l'art et la culture, bien sûr, mais aussi la recherche, l'entreprise publique, la magistrature notamment peuvent voir exceller des personnalités éligibles à la distinction que nous avons instituée.

Il faut être clair, le choix du Conseil d'Etat aurait pu être autre. D'autant qu'il s'agit aujourd'hui d'une première et nous avons donc comme une dette par rapport à tout ce temps où le Mérite cantonal n'existait pas.

Mais n'y a-t-il pas une évidence à reconnaître en cette année 2008 Monsieur Frédy Girardet, Monsieur Philippe Rochat, Monsieur Bertrand Cardis, pour ce qu'ils ont fait, pour ce qu'ils font, pour leurs idées, leurs innovations et leurs succès ?

N'y a-t-il pas une évidence à leur dire en ce jour combien nous sommes fiers qu'ils soient Vaudois combien nous sommes fiers qu'ils reçoivent le Mérite cantonal. Mais mes collègues le diront mieux que moi.